

---

**ASSOCIATION VILLES AU CARRE**  
**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
**SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2020

**ASSOCIATION VILLES AU CARRE**

Association Loi de 1901

Siège social : 4 allée du Plessis

37000 TOURS

SIRET 499 263 333 00019

=====

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

**Exercice clos le 31 décembre 2020**

A l'assemblée générale de l'association VILLES AU CARRE,

**I – Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association VILLES AU CARRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II - Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **III - Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV – Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport financier annuel ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R. 232-1 du code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de sa sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

### **V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

### **VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

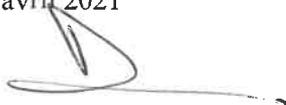
s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tours,  
Le 20 avril 2021



**RMA AUDIT**  
Société de commissaires aux comptes  
Représentée par Philippe D'ALMEIDA

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Donations temporaires d'usufruit							
	Concessions, brevets, licences, marques...	12 504	7 227	5 277	7 779	2 502	32.16	
	Immobilisations incorporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	45 359	29 428	15 932	18 508	2 576	13.92	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>								
<b>Immobilisations financières (1)</b>								
Participations et Créances rattachées								
Autres titres immobilisés				31	31	100.00		
Prêts								
Autres	500		500	500				
<b>Total I</b>	58 363	36 655	21 709	26 817	5 108	19.05		
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	<b>Créances (2)</b>							
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	42 726		42 726	8 919	33 807	379.04	
	Créances reçues par legs ou donations							
	Autres	45 210		45 210	81 104	35 893	44.26	
	Valeurs mobilières de placement							
	Instruments de trésorerie							
Disponibilités	166 950		166 950	133 065	33 884	25.46		
Charges constatées d'avance (2)	3 339		3 339	471	2 868	609.34		
<b>Total II</b>	258 224		258 224	223 559	34 666	15.51		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)							
	Primes de remboursement des emprunts (IV)							
	Écarts de conversion actif (V)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	316 588	36 655	279 933	250 376	29 557	11.81		

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an



**BILAN PASSIF**

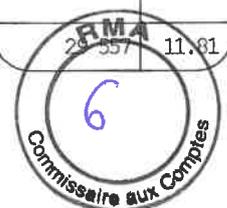
PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
FONDS PROPRES	<b>Fonds propres</b>				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	12 000	16 000	4 000	25.00
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	142 365	124 092	18 274	14.73	
Autres					
Report à nouveau					
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	6 019	18 274	12 255	67.06	
<b>Situation nette (sous total)</b>	160 384	158 365	2 019	1.27	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	160 384	158 365	2 019	1.27	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	16 830		16 830	
<b>Total II</b>	16 830		16 830		
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	27 526	22 945	4 581	19.97
<b>Total III</b>	27 526	22 945	4 581	19.97	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	14 657	12 165	2 492	20.48
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	60 536	54 901	5 636	10.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes					
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance		2 000	2 000	100.00	
<b>Total IV</b>	75 193	69 065	6 127	8.87	
Ecarts de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	279 933	250 376	29 557	11.81	

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

75 193 67 065

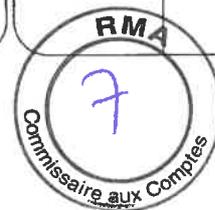
COGEP



## COMPTE DE RESULTAT

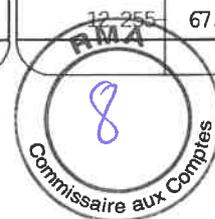
	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12 31/12/2019	12 Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>				
Cotisations	41 109	38 366	2 743	7.15
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	27 200	30 516	3 316	10.87
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	417 036	438 585	21 549	4.91
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	6 641	3 114	3 528	113.29
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	67	76	9	11.50
<b>Total I</b>	<b>492 053</b>	<b>510 656</b>	<b>18 604</b>	<b>3.64</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	115 547	157 992	42 446	26.87
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	5 707	5 591	117	2.09
Salaires et traitements	239 301	227 555	11 746	5.16
Charges sociales	94 756	93 110	1 646	1.77
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	7 134	6 683	451	6.75
Dotations aux provisions	4 581	4 064	517	12.72
Reports en fonds dédiés	16 830		16 830	
Autres charges	2 405	23	2 383	NS
<b>Total II</b>	<b>486 262</b>	<b>495 018</b>	<b>8 756</b>	<b>1.77</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>5 791</b>	<b>15 639</b>	<b>9 848</b>	<b>62.97</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	228	529	301	56.90
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	228	529	301	56.90
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	228	529	301	56.90
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	6 019	16 168	10 149	62.77
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion		2 106	2 106	100.00
Sur opérations en capital	31		31	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	31	2 106	2 075	98.55
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	31		31	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>	31		31	
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>		2 106	2 106	100.00
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>				
<b>Total des produits (I+III+V)</b>	492 312	513 292	20 980	4.09
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	486 293	495 018	8 725	1.76
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	6 019	18 274	12 255	67.06



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 279 932.96 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 492 052.94 Euros et dégagant un excédent de 6 018.94 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'association. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'association est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.



## **ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### **Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### **Informations générales complémentaires**

#### PRESENTATION GENERALE

#### VILLES AU CARRE

Réseau d'acteurs de la politique de la ville et des territoires  
4 ALLEE DU PLESSIS 37000 TOURS

Activité de l'association :

L'Association a pour but d'être un "Centre de Ressources", c'est à dire un lieu d'échange, de mutualisation, de transfert d'expériences, de formation des professionnels et de formation des élus dans tous les secteurs de la politique de la Ville, des politiques de développement local et des politiques de cohésion sociale et territoriale en région Centre-Val de Loire.

Proche et à l'écoute des besoins des acteurs, des réalités territoriales et de leurs évolutions dans le temps, le centre de ressources apporte son appui et celui de son réseau d'experts et de chercheurs aux acteurs dans les territoires (professionnels de la politique de la ville et du développement local, des politiques de cohésion sociale et territoriale, acteurs associatifs, habitants et animateurs des instances participatives locales.) et aux élus. Il participe à l'animation des systèmes d'acteurs locaux, à la capitalisation, à la diffusion et à l'hybridation des savoir-faire.

Comme il est plus que jamais nécessaire de renforcer la capacité des territoires à agir et la coopération entre les acteurs aux différentes échelles de projets, Villes au Carré appuie ses interventions sur quatre principes clés :

1. un positionnement de " tiers facilitateur ", entre les acteurs de la ville et des territoires tant au niveau stratégique qu'opérationnel,
2. une approche globale des politiques publiques sociales, urbaines et de développement économique, connectée aux projets des territoires,
3. une pédagogie fondée sur l'échange de pratiques entre pairs, le croisement des analyses et des regards, la capitalisation des savoirs à partir des initiatives inspirantes d'ici ou d'ailleurs,
4. l'apport de compétences pour une ingénierie territoriale confortée par un réseau de chercheurs et d'experts.

#### ASSOCIATION ET BENEVOLAT

Aucune valorisation concernant le bénévolat, aucune heure effectuée sur cette période par des bénévoles suite à la crise sanitaire et le peu de présentiel au bureau de l'association.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	12 504	
Installations générales agencements aménagements divers		17 491	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 812	2 056
	TOTAL	43 303	2 056
Autres titres immobilisés		31	
Prêts, autres immobilisations financières		500	
	TOTAL	531	
	TOTAL GENERAL	56 337	2 056

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL		12 504	12 504
Installations générales agencements aménagements divers			17 491	17 491
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			27 868	27 868
	TOTAL		45 359	45 359
Autres titres immobilisés		31		
Prêts, autres immobilisations financières			500	500
	TOTAL	31	500	500
	TOTAL GENERAL	31	58 363	58 363

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	4 725	2 502	7 227
Installations générales agencements aménagements divers		4 670	1 750	6 420
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		20 125	2 882	23 008
	TOTAL	24 795	4 632	29 428
	TOTAL GENERAL	29 520	7 134	36 655

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	TOTAL	2 502			
Instal.générales agenc.aménag.divers		1 750			
Matériel de bureau informatique mobilier		2 882			
	TOTAL	4 632			
	TOTAL GENERAL	7 134			



**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

**Tableau des variations des fonds associatifs**

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Réserves d'investissement	124 092		18 274		142 365
RESULTAT DE L'EXERCICE	18 274	6 019		18 274	6 019
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports	16 000			4 000	12 000
Provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>	<b>158 365</b>	<b>6 019</b>	<b>18 274</b>	<b>22 274</b>	<b>160 384</b>

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	500	500	
Autres créances clients	42 726	42 726	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 755	1 755	
Divers état et autres collectivités publiques	42 946	42 946	
Débiteurs divers	198	198	
Charges constatées d'avance	3 339	3 339	
<b>TOTAL</b>	<b>91 464</b>	<b>91 464</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	14 657	14 657		
Personnel et comptes rattachés	19 777	19 777		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 531	31 531		
Autres impôts taxes et assimilés	9 228	9 228		
<b>TOTAL</b>	<b>75 193</b>	<b>75 193</b>		



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Tableau de suivi des fonds dédiés

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nou- velles ressources affectées	Fonds restant engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A -B +C
REGION CNTRE AUTOMNE CIT	1 830			1 830	1 830
DDCS37 SUBVENTION ACTION	18 000			15 000	15 000
<b>TOTAL</b>	<b>19 830</b>			<b>16 830</b>	<b>16 830</b>

Les ressources externes obtenues des subventions, affectées à des projets précis et non encore utilisés conformément à l'engagement pris à l'égard des financeurs sont portées en fin d'exercice au passif du bilan au poste « Fonds dédiés ». Au compte de résultat sont enregistrés:

- En charges dans le poste « engagements à réaliser sur ressources affectées », les dons et legs reçus dans l'exercice et non utilisés à la clôture
- En produits dans le poste « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs », la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	44 879
<b>Total</b>	<b>44 879</b>

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 081
Dettes fiscales et sociales	34 194
<b>Total</b>	<b>40 275</b>



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 339
Total	3 339

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

#### Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
CONCOURS PUBLICS -ETAT	1 734
SUBVENTION - ETAT	
CENTRE FONCTIONNEMENT	180 000
SGAR	70 000
ACTION	18 000
SUBVENTION CONSEIL REGIONAL	
FONCTIONNEMENT	70 000
DP2	65 471
AUTOMNE CITOYEN	1 830
SUBVENTION AUTRES ETS PUBLICS	
CAISSE DEPOT CONSIGNATION	10 000
Total	417 035

#### Rémunération des dirigeants

Montants alloués aux 3 salariées les mieux rémunérées : 151 904 € dont AN 2920 €

#### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	3
Agents de maîtrise et techniciens	3
Total	6

effectif équivalent temps plein au 31/12/2020



## ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

Départ en retraite :

La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis. Cette indemnité de départ à la retraite est calculée, d'après la convention collective "bureaux d'études techniques", sur la base de la table de mortalité TV88/90, avec un taux d'actualisation de 2%. L'âge retenu pour le départ à la retraite est de 62 ans quelle que soit la catégorie de salariés, avec un départ volontaire du salarié.

Les cotisations sociales et fiscales patronales sont incluses dans le montant calculé. Ces droits font l'objet d'une comptabilisation, en provision pour risques et charges, pour un montant cumulé au 31 décembre 2020 de 27526 €.

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Transferts de charges

Nature	Montant
remboursement formation	3 310
remboursement assurance	412
avantage en nature salarié	2 919
Total	6 641



Association VILLES AU CARRE

4 allée du Plessis

37000 TOURS

**BILAN ET COMPTE DE RESULTAT**  
**ancienne présentation-avant ANC 2018-06**

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*
- *Détail bilan*
- *Détail Compte de résultat*

**COGEP**  
6 rue du Pont de l'Arche  
B.P. 202  
37550 SAINT AVERTIN  
02.47.74.40.00



## BILAN ACTIF

<b>ACTIF</b>		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	12 504	7 227	5 277	7 779	2 502	32.16	
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations corporelles</b>							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	45 359	29 428	15 932	18 508	2 576	13.92	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés				31	31	100.00		
Prêts								
Autres immobilisations financières	500		500	500				
<b>Total I</b>	58 363	36 655	21 709	26 817	5 108	19.05		
<b>Comptes de liaison</b>								
<b>Total II</b>								
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes	311		311	311			
	<b>Créances (3)</b>							
	Créances usagers et comptes rattachés	42 726		42 726	8 919	33 807	379.04	
	Autres créances	44 899		44 899	80 793	35 893	44.43	
<b>Valeurs mobilières de placement</b>								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	166 950		166 950	133 065	33 884	25.46		
Charges constatées d'avance (3)	3 339		3 339	471	2 868	609.34		
<b>Total III</b>	258 224		258 224	223 559	34 666	15.51		
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	316 588	36 655	279 933	250 376	29 557	11.81		

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an



## BILAN PASSIF

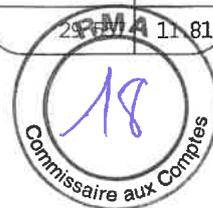
PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	142 365		124 092		18 274	14.73
	Report à nouveau						
	<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	6 019		18 274		12 255	67.06
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports	12 000		16 000		4 000	25.00	
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
<b>Total I</b>	160 384		158 365		2 019	1.27	
	<b>Comptes de liaison</b>						
	<b>Total II</b>						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges	27 526		22 945		4 581	19.97
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	16 830				16 830	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
<b>Total III</b>	44 356		22 945		21 411	93.31	
DETTES (I)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 657		12 165		2 492	20.48
	Dettes fiscales et sociales	60 536		54 901		5 636	10.27
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
Instruments de trésorerie							
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance			2 000		2 000	100.00
	<b>Total IV</b>	75 193		69 065		6 127	8.87
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	279 933		250 376		29 557	11.81

(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

75 193 67 065

COGEP



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises Production vendue de Biens et Services	27 200		30 516		3 316	10.87
Production stockée Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	415 301		438 585		23 284	5.31
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 641		3 114		3 528	113.29
Collectes						
Cotisations	41 109		38 366		2 743	7.15
Autres produits	1 802		76		1 726	NS
<b>Total I</b>	<b>492 053</b>		<b>510 656</b>		<b>18 604</b>	<b>3.64</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	115 547		157 992		42 446	26.87
Impôts, taxes et versements assimilés	5 707		5 591		117	2.09
Salaires et traitements	239 301		227 555		11 746	5.16
Charges sociales	94 756		93 110		1 646	1.77
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	7 134		6 683		451	6.75
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions	4 581		4 064		517	12.72
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	2 405		23		2 383	NS
<b>Total II</b>	<b>469 432</b>		<b>495 018</b>		<b>25 586</b>	<b>5.17</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>22 621</b>		<b>15 639</b>		<b>6 982</b>	<b>44.65</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés		228		529	301	56.90
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total V</b>		228		529	301	56.90
<b>Charges financières</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilés						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>Total VI</b>						
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>		228		529	301	56.90
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>		22 849		16 168	6 681	41.32
<b>Produits exceptionnels</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				2 106	2 106	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		31			31	
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>Total VII</b>		31		2 106	2 075	98.55
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		31			31	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>Total VIII</b>		31			31	
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>				2 106	2 106	100.00
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>		492 312		513 292	20 980	4.09
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		469 463		495 018	25 555	5.16
<b>Solde intermédiaire</b>		22 849		18 274	4 575	25.04
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		16 830			16 830	
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		6 019		18 274	12 255	67.06

